



TENUE OFFICIELLE DES ARBITRES



Les arbitres doivent respecter la tenue officielle définie par la CNA.
Photos représentant la tenue officielle de l'arbitre pour toutes les compétitions.

Les arbitres sont autorisés à arbitrer en :

- Pantalon sportif de couleur noire.
- Pantacourt de couleur noire.
- Short de marque UHLSPORT de couleur noire.

Concernant les parties télévisées et Web TV.

La tenue obligatoire est :

- Pantalon ou short sportif noirs de marque UHLSPORT.
- Maillot (manches courtes ou longues) de marque UHLSPORT.
- Blouson noir (sans rayure) avec inscription dorsale de couleur blanche « ARBITRE ».
- Ecusson du grade, côté gauche de la poitrine.

Les précédentes tenues d'arbitres n'appartenant pas au partenaire officiel actuel de la FFPJP (UHLSPORT) restent d'actualités pour les compétitions non télévisées et WebTV.

